

Annexe 2 : Protocole d'hygiène générale et renforcée

Ce protocole s'entend hors activités restauration-cuisine-biberonnerie qui sont soumis à des protocoles spécifiques en hygiène et à un plan de maîtrise sanitaire.

HYGIENE DU PERSONNEL

| | HYGIENE GENERALE | HYGIENE RENFORCEE (en cas de situation épidémique) | OBSERVATIONS |
|---------------------|---|--|---|
| TENUE VESTIMENTAIRE | <p>Tenue pratique et décente</p> <p>Tenue propre et changée tous les jours</p> <p>Port de la blouse fortement recommandée et nettoyée plusieurs fois par jour</p> <p>Chaussures de travail nettoyées 1 fois / semaine où dès qu'elles sont souillées</p> <p>Cheveux propres et attachés</p> <p>Bijoux non recommandés</p> <p>Vernis à ongles interdit</p> | <p>Port de la blouse obligatoire et nettoyée tous les jours</p> | |
| LAVAGE DES MAINS | <p>Après chaque geste sale et avant chaque geste propre</p> <p>A l'arrivée et au départ du lieu de travail</p> <p>Avant un contact alimentaire</p> <p>Avant chaque repas</p> <p>Avant et après chaque change</p> | <p>Port de gants à usage unique obligatoire en cas de souillures importantes à nettoyer, plaie, sang</p> | <p>Lavage des mains à l'eau et au savon (temps de savonnage de 15 secondes minimum et essuyage avec un essuie-tout à usage unique</p> <p>Ou</p> |

| | | | |
|--|---|--|----------------------|
| | <p>A chaque contact avec un produit biologique (urine, selles, sang, salive, ...)</p> <p>Après être allé aux toilettes, s'être mouché, coiffé</p> <p>Avant et après la prise en charge de l'enfant (prise de médicament, habillage, coiffage,...)</p> | | Gel hydro-alcoolique |
|--|---|--|----------------------|

ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATERIEL

Le nettoyage et la désinfection des surfaces s'effectue par nettoyeur vapeur haute pression après aspiration.

Le balayage à sec est interdit.

En cas de besoin, les professionnels disposent de produits nettoyant désinfectant pour les surfaces et les sanitaires certifiés NF et ECO-CERT.

Les cycles de désinfection du matériel sont enregistrés dans un registre.

| HYGIENE GENERALE | PERIODICITE | HYGIENE RENFORCEE (en cas de situation épidémique) |
|---|--|--|
| Sols, tapis, banquettes, poignées de portes | 1fois/jour | <p>Pour l'ensemble des surfaces et matériel :</p> <p>Tous les jours ou après chaque souillure.</p> <p>Jeux et jouets en rotation matin/après-midi pour organiser la désinfection</p> |
| Lits et matelas | 1 fois / semaine | |
| Mobilier | 1 fois / semaine au moins | |
| Vitres intérieures | 2 fois / semaine ou dès que nécessaire | |
| Murs | 1 fois/ trimestre | |
| Sanitaires et tables de change Pots | 1 fois / jour et plus dès que nécessaire – Les pots après chaque utilisation | |
| Jeux et jouets | 2 fois / semaine ou dès que nécessaire après chaque souillures | |
| Bureaux et salle du personnel | 1 fois / semaine ou après | |

| | | |
|----------------------|--|--|
| | chaque utilisation si restauration du personnel | |
| Espace blanchisserie | 1 fois / jour | |

ENTRETIEN DU LINGE

| HYGIENE GENERALE | PERIODICITE | HYGIENE RENFORCEE (en cas de situation épidémique) |
|---------------------------------------|--|--|
| Linge de lit, turbulettes | 1 fois / semaine si linge individuel à l'enfant ou après chaque utilisation – lavage à 60°C | Après chaque utilisation |
| Bavoirs | Après chaque repas – lavage à 60°C | |
| Gants et serviettes de toilette | Après chaque utilisation – lavage à 90°C | |
| Linge de nettoyage et désinfection | Après chaque utilisation – lavage à 90°C | |

GESTION DES DECHETS

| | HYGIENE GENERALE | HYGIENE RENFORCEE (en cas de situation épidémique) |
|----------------------------------|--|--|
| Couches et déchets organiques | Poubelles spécifiques à sécurité hygiénique renforcée. Poubelle vidée et désinfectée tous les jours ou dès qu'une souillure est apparente | Utilisation d'un sac poubelle à « usage unique » et dépose dans les containers extérieurs dès la fin de la manipulation |
| Autres déchets | Utilisation des poubelles à tri sélectif qui sont vidées et désinfectées tous les jours | |
| Containers extérieurs | Vidés une fois par semaine pour les ordures ménagères et en fonction du calendrier de ramassage pour le tri sélectif. Désinfection des containers extérieurs une fois par mois | |

